



110350 - Le début et a fin du mois de Ramadan dépendent de la vision oculaire

question

Il arrive que des gens prétendent avoir aperçu le croissant lunaire alors que les astronomes affirment qu'on ne peut pas l'apercevoir dans la nuit en question. Mon problème ne se situe pas à ce niveau car le calcul et l'estimation peuvent être erronés. Le vrai problème est que les astronomes déclarent avoir cherché le croissant lunaire cette nuit-là à l'aide de tout ce qu'ils ont comme instruments et observatoires en vain. Comment dès lors pouvoir l'apercevoir avec l'œil nu au moment où les instruments modernes et les appareils les plus sophistiqués ne permettent pas de le voir ? Si la situation était inversée: on le voyait grâce aux instruments sans pouvoir le voir à l'œil nu, cela aura été facile de comprendre les divergences de vues quant à savoir si on doit jeûner ou pas et si l'on doit mettre fin au jeûne ou pas ? Mais le problème est : comment peut-on le voir à l'œil nu alors qu'on ne peut pas le voir à l'aide des instruments? Je voudrais vraiment obtenir de vous une clarification satisfaisante pour me libérer de l'angoisse et de l'inquiétude que je ne crois pas être le seul à éprouver.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Ce qui compte pour fixer le début du mois de Ramadan, c'est la vision oculaire du croissant ou compléter le mois de Cha'bane 30 jours à défaut de ladite vision. C'est ce qui s'atteste dans la Sunna authentique et fait l'objet du consensus des ulémas. Al-Boukhari et Muslim ont rapporté (respectivement sous les numéros 1909 et 1081) d'après Abou Horeira (Qu'Allah soit satisfait de lui) que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « Jeûnez quand vous l'apercevez (croissant de la lune du Ramadan) et mettez fin à votre jeûne quand vous l'apercevez (croissant de la lune de Chawwal). Si l'horizon est flou, complétez Cha'bane 30 jours. » Dans une autre



version : « S'il y a nuage, complétez Cha'bane 30 jours. »

On ne doit donner aucune importance au calcul astronomique. A l'origine, il ne faut compter que sur la vision oculaire. Si toutefois, le croissant est aperçu grâce à l'usage d'instruments modernes, cette vision est acceptée, comme nous l'avons dit dans la réponse donnée à la question n° [106489](#).

Quant à la question de savoir comment pouvoir voir le croissant lunaire à l'œil nu lorsque les instruments modernes n'arrivent pas à le voir, cela dépend de l'endroit et de l'heure à partir desquels il a été aperçu.

En tout état de cause, le jugement dépend de la vision oculaire du croissant lunaire. Si un ou deux musulmans justes et dignes de confiance l'aperçoivent, on doit accepter leur témoignage et considérer que le croissant lunaire a été vu.

Cheikh Saleh Ibn Mohammed Al-Louhaydane, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature (Puisse Allah le protéger) a dit : « Le frère Abdallah Al-Khoudayri, un des célèbres observateurs du croissant lunaire, qui a pu l'observer dans ses différentes phases d'évolution, même en dehors de son temps d'apparition, des astronomes l'on rejoint une nuit dans la zone dite Hotate Sdyr, Il m'a informé qu'ils ont estimé qu'au cours de cette nuit la lune devrait apparaître à un endroit déterminé selon leurs calculs et estimations marqués sur les écrans de leurs appareils. Il leur a dit que la lune n'apparaîtrait pas à l'endroit qu'ils prévoyaient parce que lui-même l'avait déjà observée la veille. Il connaissait les stations que la lune traversait chaque nuit par rapport à la nuit précédente. Quand la lune est apparue clairement (au groupe), c'est sa prévision qui s'avéra juste et non pas la leur. Mais il les excusa parce qu'ils ne s'appuyaient pas sur une vision oculaire mais sur des données fournies par les instruments qu'ils ont entre les mains. » Extrait d'une interview accordée au quotidien Ar-Ryadh.

Et Allah, le Très-Haut, sait mieux.